



## FLASH INFOS DES MAIRES ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITES DU BAS-RHIN

N° 32 Juillet 2018

### *Félicitations*

*Daniel BURRUS*  
Elu maire de  
Neuwiller-les-Saverne

*Danielle DAMBACH*  
Elue maire de  
Schiltigheim

*Michel HARTMANN*  
Elu maire de Bernolsheim

*Jean-Georges STOLLÉ*  
Elu maire de Lichtenberg

*Patrick BETTINGER*  
Elu maire d'Oberbronn

### *Regrets*

*René BONDOERFFER*  
Maire de STATTMATTEN  
décédé le 26/05/2018

*Bernard JUNG*  
Maire de SCHOENBOURG  
décédé le 02/06/2018

*Maryse MILOT*  
Maire de  
BERNOLSHEIM  
décédée le 23/03/2018

L'activité communale est marquée souvent par la gestion de l'imprévu. L'ampleur des inondations et des coulées de boues dans près de quarante communes bas-rhinoises nous donne une indication sur le changement climatique que nous vivons actuellement : les scientifiques prédisent que les épisodes excessifs de chaleur, de grand froid ou d'intempéries violentes se multiplieront.

Loin de céder au fatalisme, nous avons vu les habitants se mobiliser et s'épauler entre voisins, et sauver matériellement ce qui peut l'être.



Vincent DEBES

Les maires et nos équipes se sont aussi mobilisés auprès des habitants pour les soutenir et les aider dans les démarches administratives. Je les remercie très sincèrement, ainsi que les forces de secours et les agents des autres collectivités, pour leur sens du service au public et leur dévouement. En ce qui concerne la solidarité financière nationale, je formule le vœu qu'aucune commune concernée ne se voie refuser la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par l'Etat.

La prévention des inondations est confiée par la loi aux EPCI qui, je le rappelle, n'étaient pas demandeurs. La possibilité de mettre en place une « taxe inondations » ne règle pas tout, elle est symptomatique que désormais nous devons vivre avec un risque d'inondations plus fréquent avec le changement climatique.



Au plan financier, la baisse de la DGF 2018 pour de nombreuses communes est l'autre mauvaise surprise. Lors du Congrès des maires de novembre dernier, le maintien de la DGF pour le bloc communal avait été promis. A l'expérience, la promesse ne valait qu'à l'échelle nationale. Maintenant le constat survenu tardivement est amer pour de nombreux maires qui ont vu leur DGF diminuée en 2018. L'AMF a réalisé une carte de France où il apparaît que près de la 47% des communes subissent une diminution des dotations.



Autre sujet important dont nous ne mesurons pas assez l'ampleur : la révolution numérique vient bouleverser le quotidien des entreprises, des collectivités et des habitants, avec un risque réel de fracture sociale numérique. Si ce changement structurel représente pour certains un progrès, il est à nuancer : dans un rapport officiel récent, on peut lire :

12% des Français ne se connectent jamais à Internet  
20% des internautes ne se sentent pas à l'aise pour l'utiliser.  
40% des Français se disent inquiets à l'idée de devoir réaliser des démarches administratives et fiscales en ligne.

Dans ce contexte, je voudrais rappeler l'attachement des maires au rôle de proximité et de cohésion sociale de la commune pour la vie quotidienne de nos concitoyens. Des moyens soutenus doivent être mis en œuvre pour accompagner cette mutation numérique dans les administrations.

**En attendant de vous retrouver très nombreux à la Journée des  
maires du 14 septembre 2018 à Strasbourg,  
je vous souhaite de belles et très agréables vacances.**

## Réunion de Printemps du 14 juin 2018 à Truchtersheim



Le **Président Vincent DEBES** salue l'assemblée et rend hommage aux maires et à leur dévouement.

Il évoque la suppression de la taxe d'habitation, la baisse de la DGF en contradiction avec le discours officiel et la révolution numérique qui requiert un déploiement du THD et les services dans les territoires pour leur attractivité.

De même qu'Antoine HOME, représentant le Président de l'AMF, rapporteur de la commission des finances et fiscalité locales, il cite l'érosion des indemnités des maires et élus des petites communes mal vécues. L'élu doit être traité fiscalement avec équité.

**M. Jean-Luc MARX, Préfet du Grand Est et du Bas-Rhin** (photo ci-contre) met en avant les enjeux de sécurité, en particulier lors des rassemblements et des "fan-zones". La menace terroriste est présente. Il donne des indications sur le nombre de personnes fichées.



M. Jean-Luc MARX

En matière de sécurité routière, il y a eu 17 morts en 2018 dans le département, d'où la volonté au niveau local de mieux coordonner encore les acteurs de la sécurité routière, avec le plan général d'orientation 2018-2022 qui sera signé. Il évoque la mesure de limitation de la vitesse à 80km/h (au lieu de 90km/h) sur les routes départementales, compte tenu du fait que la vitesse reste la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité sur les routes.

Sur les inondations et coulées de boues qui ont frappé le Bas-Rhin, il salue l'action des services de secours. Les sous-préfets veilleront à la bonne conduite des procédures de catastrophe naturelle pour les 36 communes à ce jour. Il y a d'ores et déjà un calendrier pour l'examen des dossiers. La mise en œuvre de la compétence GEMAPI relative à ces risques a été assouplie par la loi du 30 décembre 2017.

En ce qui concerne la DGF, le gouvernement entend stabiliser son montant 2018 pris nationalement au niveau 2017, encore qu'il y a en fait une croissance de 300M€ au niveau national sur l'ensemble des dotations de l'Etat. Si la dotation forfaitaire des communes est en légère baisse, les dotations de péréquation sont en hausse. Dans le Bas-Rhin, une commune sur deux a vu sa DGF diminuer en moyenne de - 0.16 %. M. le Préfet souhaite que soit retenue l'idée de cette diminution modeste et la croissance liée aux instruments de péréquation.

Concernant la réforme de la taxe d'habitation, les inquiétudes des élus se sont exprimées, cependant la TH est injuste, fondée sur des bases obsolètes, qui pénalisent les communes les plus rurales ou qui ont le moins d'entreprises. La TH sera supprimée en 3 ans pour 80% de la population et les ressources de cette taxe seront compensées à l'euro près. L'Etat procèdera par dégrèvement (prise en charge de la part non payée par le contribuable local). Au-delà c'est une refonte globale de la fiscalité locale qui est recherchée.



M. Jean ROTTNER

Le Président de la Région Grand Est **M. Jean ROTTNER**, s'adresse aux maires.

VERBATIM : « Je sais bien qu'ici nous ne sommes pas tous sur la même longueur d'onde ». « L'avenir de l'Alsace est une question essentielle, légitime et nécessaire ». « Comment sur notre territoire alsacien, renouer avec l'emploi et une croissance durable »

« Comment pouvons-nous préparer et anticiper les transitions industrielle, numérique, énergétique, environnementale ?

« Il y a chez nos concitoyens, chez les élus, un vrai désir d'Alsace ». « Il faut simplement y répondre de manière réaliste, pragmatique, effective ». « Ce qui est essentiel à mes yeux, c'est que nous nous attaquions ensemble aux enjeux qui sont prioritaires pour notre territoire, pour l'Alsace, pour ses habitants ».

« Je n'ai pas l'âme, ni le tempérament d'un "zadiste" ». « Je veux juste trouver des solutions ».



**M. Justin VOGEL** (photo ci-dessus) accueille les maires et les personnalités. Avant de donner la parole à M. Christian HAHN, président du Conseil Culturel d'Alsace, il fait un vibrant plaidoyer pour faire vivre et promouvoir la langue et la culture alsaciennes. Merci !

*Meer senn woorschins d'letscht Generation wie noch ebs màche kànn fer unseri Sproch un dàß unseri Kùltür nit üsterbt. Awer wenn jeder von eusch sech engsetzt, dànn kànn doch nit àlles Futsch seen.*

*Ech zähl òf eusch, dann a Vollík wie sini Kùltür und sini Sproch aufgebt, verliert siner Kàràkter, verliert sini Identität, àwer au a steeckel von sinere Seel und sinem Hartz.*

*Ya, lewi Frend, hewes fecht am bàndel, s'Elsàß unser Ländlel, dann verdeckel, mer kenne, me welle und derfe doch nà nit d'letschte senn fon denne latze die noch redde wie ons de Schnàwel gewàchse esch.*

## Réunion de Printemps du 14 juin 2018 à Truchtersheim

**M. le Préfet** rappelle que six communes nouvelles ont été créées dans le Bas-Rhin avec certains avantages financiers et qu'il ne sera plus possible d'en créer en 2019.

Concernant l'investissement local, la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) s'élève en 2018 à 13,2 M€ (+50% depuis 2014). La dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) a été confirmée par la loi et créditée de 57 M€ à l'échelle régionale. M. le Préfet salue la méthode et les dispositifs tels « Cœur de ville » (qui concerne Haguenau et Saverne) et le contrat triennal de Strasbourg.

Il souligne l'attachement des maires au patrimoine remarquable. Néanmoins, confrontés à de nombreux enjeux tels la construction de logements ou d'équipements modernes, la dynamisation des centres-bourgs, il leur est difficile de concilier les contraintes financières et l'ensemble des règles juridiques et de sécurité. Le Préfet MARX réitère le soutien que les maires peuvent trouver auprès des équipes de l'Etat et des sous-préfets pour faire avancer les projets.

Le Préfet relève que le chômage décroît en 2018. Le « Parcours Emploi compétences » est un nouveau type de contrat aidé pour répondre aux chômeurs les plus éloignés de l'emploi.

Concernant l'accueil des gens du voyage, le Bas-Rhin manque de deux aires de grand passage. Une fois réalisées toutes les aires prévues au schéma départemental, la réponse judiciaire pourra être la plus adaptée et permettre une réactivité et une action efficace contre les occupations illégales.

Concernant le COS (ou GCO), M. le Préfet informe que le rapport des commissaires enquêteurs sera pris en compte par ses services, qui préparent l'arrêté d'autorisation des travaux.

**M. Antoine HOME**, (photo ci-contre) rapporteur à la commission des finances de l'AMF rappelle l'opposition de principe de l'AMF à la suppression de la taxe d'habitation, même si elle doit travailler sur le sujet. L'AMF est favorable à plus de justice par la révision des bases locatives.



A l'horizon 2020, en tenant compte des exonérations, une suppression intégrale de la TH représente 26 Mds d'euros à financer sans créer d'impôt nouveau. Ce serait donc un mécanisme de transfert de ressources mais d'autres hypothèses sont étudiées par les groupes de travail.

La contractualisation avec l'Etat afin de limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement concerne les grandes collectivités, mais il s'agit d'une atteinte à la décentralisation.

Souvent questionné au sujet de la fiscalisation des indemnités des élus locaux, M. HOME a reconnu que le sujet est délicat car le statut de l'élu n'est pas un sujet populaire. Fin 2016, le mécanisme de la retenue à la source a été supprimé, l'AMF a réagi en réaffirmant que les élus ne sont pas des privilégiés. Si en même temps, on peut comprendre techniquement la mise en place du prélèvement à la source pour tous, ce changement aurait dû être neutre fiscalement pour les élus. Malheureusement, l'amendement avisé du sénateur, M. GUENE, a été rejeté, il s'agissait de relever le plafond des frais d'emploi (qui sont déduits des indemnités à déclarer) et d'atténuer l'impact de la suppression de la retenue à la source. Cela revient à considérer que les indemnités sont un élément de rémunération et non plus la contrepartie du mandat de servir l'intérêt général. Les élus doivent être traités avec considération et équité.

Sur la compétence GEMAPI, l'AMF demande que le sujet soit retravaillé, notamment la taxe GEMAPI.

## Retour d'infos de l'AMF, en bref



Au cours d'un débat à l'AMF, le Professeur d'université Philippe MOATI a apporté un éclairage sur la révolution accélérée du commerce local et l'évolution de son insertion dans les territoires. Il retient un faisceau de causes :

- Le commerce, avec retard, a pris conscience de l'importance de moins penser « produit » et d'être « orienté » vers les clients qui veulent être en direct ou en ligne avec des points de contact « fournisseurs » au détriment des « revendeurs » classiques.
- Socialement, les modes de vie ont évolué vers la personnalisation des produits (au détriment des produits de masse) et une place croissante faite aux achats porteurs de symboles ou représentant des valeurs (bio, luxe,...).
- Techniquement, la révolution numérique permet l'achat en ligne de produits personnalisés et à grande échelle via les géants du numérique (Google, Amazon...)

Lien : <http://tiny.cc/vod3uy>

La demande des consommateurs devient complexe car hétérogène, elle fragilise les commerces qui continuent à vouloir satisfaire tout le monde, comme les hypermarchés.

Le Professeur MOATI fait plusieurs observations : le consommateur exprime une quête de sens, prend ses distances avec le système commercial classique et privilégie les circuits courts. En même temps, il est à la recherche de la bonne affaire, d'où le succès des hard discounts ou solderies. Simultanément, il cherche aussi à simplifier son quotidien en se tournant vers des prestataires qui lui proposent des solutions. C'est le « drive-in », c'est aussi le E-commerce qui met l'accent sur la réduction des délais de livraison, la livraison à la demande ou à domicile.

Dernière tendance : l'« économie de la connaissance ». La valeur ou la richesse passe aussi par la maîtrise de connaissances sophistiquées, source d'innovations. C'est une révolution commerciale abordée tardivement, qui repose sur la captation des données sur les clients et la capacité à les traiter pour optimiser au maximum l'offre aux clients.

**Le commerce de proximité aura intérêt à spécialiser son offre, intensifier la dimension « services » aux consommateurs et exploiter l'opportunité du numérique.** Le modèle économique des magasins pourrait changer en raison du rôle croissant des géants du numérique, avec des commerces devenus fournisseurs. Des m<sup>2</sup> commerciaux deviendraient des show-rooms.

## 2<sup>ème</sup> Conférence des Présidents d'intercommunalités du Bas-Rhin

Après une 1<sup>ère</sup> édition à l'Eurométropole de Strasbourg en novembre 2017 puis en mai 2018 à Haguenau, notre association a souhaité organiser une 3<sup>ème</sup> Edition de la Conférence des présidents d'intercommunalités du Bas-Rhin en novembre prochain. Ces conférences sont le lieu d'échange sur des sujets intercommunaux entre tous les présidents d'EPCI au sein de notre association.

A Haguenau, les discussions ont porté sur :

- Le Grenelle des mobilités par M. HERRMANN, Président de l'Eurométropole de Strasbourg
- Le développement économique suite à la loi NOTRe par M. STURNI, président de la CAH
- La transition énergétique par l'ADEUS

Le compte rendu de cette rencontre est disponible sur [www.maires67.fr](http://www.maires67.fr) (rubrique : Association / comptes-rendus)

## Sécurité des traversées piétonnes en agglomération

La Ligue contre la violence routière du Haut-Rhin & du Bas-Rhin attire l'attention des maires sur l'article R 417-11 du Code de la route, interdisant le stationnement sur une distance de 5 mètres en amont d'un passage piétons, dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Afin d'informer la population de votre commune, une journée des DYS est organisée en Alsace par trois associations locales (APEDA – pour la dyslexie, DFD-Dyspraxie Alsace et Avenir Dysphasie Alsace).

Elle permet chaque année de sensibiliser des professionnels et le grand public à ces troubles.

### Journée des Dys en Alsace !

12<sup>ème</sup> édition le samedi 13 octobre 2018, de 9 H à 18 H  
au CCI Campus, 234 avenue de Colmar à Strasbourg  
sur le thème : "Vivre avec un trouble Dys".

Au programme :

- des stands d'information, des démonstrations, 8 ateliers, 1 table ronde
- 2 conférences :
  - **Evolution du concept de Dys : impact sur les diagnostics et les prises en charge**  
*Dr Michèle Mazeau, Médecin de rééducation MPR, pratiquant la neuropsychologie infantile, DYS & TSA*
  - **Constellation des Dys et accompagnement des familles**  
*Mme Céline Clément, Professeure en psychologie et sciences de l'éducation/ESPE de l'Académie de Strasbourg ; Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication*

Inscriptions aux conférences **dès lundi 27 août 2018** : [www.dys-alsace.com](http://www.dys-alsace.com) / rubrique Journée des Dys

- Contact : 06 47 34 86 01.
- Facebook Journée des Dys en Alsace : <https://fr-fr.facebook.com/JDDAlsace/>
- Site (en construction) : [www.dys-alsace.com](http://www.dys-alsace.com), rubrique Journée des Dys

## Expérimentation du Pass Culture

Le Pass culture est une application mobile pour l'accès des jeunes à la culture et promouvoir une offre diversifiée et de proximité. Ce sera un "portefeuille" rechargeable et crédité l'année de leurs 18 ans. Un test est en cours dans le Bas-Rhin avec des jeunes volontaires.

L'enjeu pour les communes et les intercommunalités est que leur offre culturelle soit géolocalisable et s'affiche sur le téléphone portable de ces jeunes.



### Niederbronn-les-Bains

Pour connaître le programme, les modalités et pour les inscriptions (jusqu'au 12 septembre) cliquez sur [www.assises-patrimoine.com](http://www.assises-patrimoine.com)